Fédération des Activités Postales et de Télécommunications
Syndicat du Nord
11 place de Verdun
59650 Villeneuve d'Ascq
Mail : sudtelecom@sudptt59.org

V/Ascq, LE 23 JANVIER 2012

POUR QUE CA CHANGE
à N ALLO France
le 26 Janvier : Votez SUD !

VOUS VOULEZ UNE GESTION TRANSPARENTE DE VOTRE C.E, VOTEZ SUD !

Vous souhaitez recevoir régulièrement un compte rendu écrit de l'activité de vos élus au C.E ?

Vous voulez être informés par vos élu-e-s des réorganisations éventuelles de votre entreprise, de l'introduction de nouvelles technologies impactant vos conditions de travail, des règles concernant la prise de vos congés payés ?

Vous voulez être consultés en matière de choix concernant les Activités Sociales et Culturelles ?

Vous voulez que votre C.E soit géré de façon rigoureuse tout au long de la mandature ?

VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN C.E AU SERVICE DE TOUS LES SALARIE-E-S, VOTEZ SUD !

***SUD* s'engage à vous informer au moyen de tracts spécifiques de tous les dossiers économiques présentés au C.E et des intentions de N ALLO France.**

***SUD* s'engage à publier chaque année un état des comptes du C.E et à vous consulter en matière de choix concernant les chèques vacances, les offres billetterie spectacles, les chèques cadeaux etc…et à mettre en place un fonds d'urgence pour les salariés en grande difficulté financière.**

VOUS N'ETES PAS DE CEUX QUI CONFONDENT LES DELEGUES DU PERSONNEL AVEC DES « DELEGUES PERSONNELS », VOTEZ SUD !

VOUS VOULEZ DES DELEGUES DU PERSONNEL POUR VOUS DEFENDRE ET PAS POUR VOUS REPETER LE DISCOURS DE LA DIRECTION. VOTEZ SUD !

NOS CANDIDAT-E-S A LA DELEGATION UNIQUE DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CHRISTOPHE FRÉMINEUR	MORGANE MARIN-DUSSART
SAMUEL BONNE	THOMAS LEVEQUE
DENIS HUET	SONIA BENKERDAGH

SI VOUS VOULEZ UN SYNDICAT DE LUTTE QUI DEFENDE :

- UN 13ÈME MOIS POUR TOUS, INSCRIT DANS LE CONTRAT DE TRAVAIL ET SANS CONDITION D'ANCIENNETE OU DE PRESENTEISME,

VOTEZ **SUD** !

- LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD SUR LES CLASSIFICATIONS QUI PERMETTE UNE RELLE PROGRESSION DES SALAIRES AU FIL DES ANNEES,

VOTEZ **SUD** !

- O JOUR DE CARENCE EN CAS DE MALADIE, COMME CEST DÉJÀ LE CAS POUR LES CADRES !

VOTEZ **SUD** !

- SI VOUS VOULEZ QUE LES TEMPS DE PAUSE DÉFINIS PAR LA CONVENTION COLLECTIVE DES PRESTATAIRES DE SERVICES SOIENT APPLIQUÉS, C'EST A DIRE : 10 MINUTES TOUTES LES 2 HEURES TRAVAILLÉES, SOIT 30 MINUTES POUR UNE JOURNÉE DE 7 HEURES TRAVAILLÉES ET RESTENT DU TEMPS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ;
- SI VOUS VOULEZ UN DÉLAI DE PREVENANCE PLANNING CORRECT ET DES PAUSES DÉJEUNER QUI NE SE PRENNENT PLUS AUX HEURES DU GOÛTER

VOTEZ **SUD** !

SI VOUS VOULEZ ETRE DEMAIN EN POSITION DE FORCE FACE A LA DIRECTION POUR NEGOCIER DES ACCORDS D'ENTREPRISE,

SI VOUS VOULEZ REELLEMENT DONNER VOTRE AVIS ET AGIR LORS DES NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES, IL N' Y A QU'UN SEUL CHOIX POSSIBLE :

VOTER MASSIVEMENT POUR TOUTE LA LISTE SUD AU PREMIER TOUR DE L'ELECTION A LA DELEGATION UNIQUE DU PERSONNEL !

LE REPRESENTANT DE SECTION SYNDICALE SUD : SAMUEL BONNE 06 70 86 36 61